

# UNE JOURNÉE DANS LA RÉSERVE

## NIVEAU



### LOCALISATION

Saint-Quentin  
en Tourmont  
GPS 50.26317,  
1.59555



### ACCÈS

Prenez l'A 16 sortie puis direction Rue. A Rue, passez les deux ronds-points en direction de Quend et de Fort-Mahon-Plage, puis tournez à gauche (D 4) vers le Parc ornithologique du Marquenterre. Suivez ensuite la D 204 et entrez dans le hameau du Bout-des-Crocs. A un carrefour en patte d'oie, prenez une première puis une seconde fois à gauche en suivant le panneau "Sentier des Bergers". Un chemin empierré vous conduit à l'entrée de la réserve. Un panneau indique l'entrée du sentier.

### DURÉE / DIFFICULTÉ

5 heures de marche pour 15 km. Ajoutez 2 heures pour la pause pique-nique et les arrêts nécessaires pour les observations. Interdit aux chiens.

### CONSEILS

Vous pouvez laisser une voiture au point 1 si vous disposez de deux véhicules. Munissez-vous d'eau. Cette balade peut s'effectuer à cheval ; renseignez-vous auprès des centres équestres de la baie. Les chiens ne sont pas admis dans la réserve naturelle. Vérifiez les horaires de marée et partez quand la mer descend ; il est difficile de se promener le long du Parc ornithologique à marée haute. Cette promenade offre des nouveautés à chaque saison en raison du rôle joué par la réserve naturelle comme zone d'escale pour de nombreux migrateurs.

**Découvrir toutes les facettes de la réserve naturelle nationale de la baie de Somme et de la partie méridionale du massif dunaire du Marquenterre nécessite une promenade d'une journée... mais quelle journée !**

La plantation de pins héberge le roitelet huppé, une boule de plumes au cri strident. De l'autre côté du chemin, les pâtures sont, au printemps, le lieu de rassemblement des oies cendrées et des vanneaux huppés dont quelques couples restent ici pour élever leur nichée. Lorsque la mer est trop forte, les goélands cendrés trouvent refuge sur ces zones abritées.

**Le chemin tourne à gauche. Vous longez le Parc du Marquenterre 2, partie terrestre de la réserve.**

La pâture rase au premier plan est la zone privilégiée des cigognes blanches. Cette espèce a fait l'objet d'un programme de réintroduction.

**Encore quelques mètres de montée et, soudain, la baie de Somme s'offre à vos yeux 3. Prenez à droite pour longer la digue du Parc, édiflée à la fin des années 50.**

Les mollières, ou prés salés, sont entrecoupées de chenaux dans lesquels quelques chevaliers gambettes aux pattes rouges cherchent leur alimentation. La blanche aigrette garzette, qui niche dans le parc, vient capturer les petits poissons de la Maye, voire même les crevettes, abondantes ici. A vos pieds, le glaux maritime forme une pelouse rase. Évitez de piétiner le végétal presque rampant.

**Vous arrivez au niveau d'un poste d'observation 4 donnant sur le Parc. Une pause vous permet de reprendre votre souffle.**

Dans le Parc, des canards colverts attendent patiemment la tombée du jour pour s'alimenter. D'avril à juin, la colonie d'avocettes, un échassier noir et blanc aux pattes grêles et au bec



## Haute protection

Des mesures exceptionnelles réglementent la Réserve naturelle de la baie de Somme. Classée selon la loi de 1930 sur la protection des sites, elle est aussi un espace de protection spéciale pour les oiseaux et de conservation au titre de deux directives européennes. Elle bénéficie enfin du label de la convention de Ramsar pour les zones humides d'importance internationale pour les oiseaux.

retroussé, se distingue de loin. D'apparence fragile, cet oiseau n'hésitera pas à vous frôler la tête s'il s'agit de défendre sa progéniture. Gardez vos distances et restez discret.

**Continuez votre chemin le long de la digue du Parc jusqu'au grand virage à droite 5.**

Sur ce tronçon, trois postes d'observation ont été aménagés pour vous permettre d'apercevoir les oiseaux du Parc ornithologique. Ainsi vous ne dérangez pas les espèces qui passent ici l'hiver ou qui viennent s'y reproduire chaque année. Vous découvrirez des cygnes tuberculés, qui profitent toute l'année de la richesse du site en algues, graines et plantes aquatiques dont ils se nourrissent, ainsi qu'une colonie de mouettes rieuses. A quelques mètres, le grand échassier blanc au bec en forme de cuillère n'est autre que la spatule blanche, qui fait escale ici au cours de ses voyages (au printemps et à la fin de l'été) entre l'Afrique et les Pays-Bas et se reproduit depuis 2000. Côté baie, tous les chevaliers et bécasseaux visibles en Europe peuvent être là. Le chevalier gambette et le bécasseau variable sont les plus abondants. En hiver, vous observerez les canards pilet, les courlis cendrés et les tadornes de Belon qui se gavent ici d'un minuscule escargot, l'hydrobie. L'huîtrier-pie, un spécialiste de l'ouverture des coques, est considéré comme un redoutable concurrent pour les pêcheurs de la baie. Pour assurer la tranquillité de toutes ces espèces, une seule consigne s'impose, rester sur l'itinéraire balisé.

**Empruntez le chemin 6 des mytiliculteurs – ils acceptent parfois de prendre sur leurs tracteurs les promeneurs les moins courageux !**

Le banc de l'Islette, que vous traversez maintenant, vous permet de noter sans effort les différents stades d'évolution de la dune. Sur votre droite, une zone basse protégée par le banc de sable reste en eau la majeure partie de l'année. Dans les zones submergées, une végétation de prés salés dominée par le lilas de mer – sa cueillette est interdite dans la réserve naturelle – se développe. Egalement colonisées par de nombreuses plantes, les

## Les habitués des lieux



Grèbe huppé, grèbe castagneux, héron cendré, aigrette garzette, spatule blanche, cygne tuberculé, tadorne de Belon, canard colvert, huîtrier-pie, avocette, vanneau huppé, mouette rieuse...

Hivernants / migrateurs : canard pilet, courlis cendré, bécasseau variable, pluvier argenté, barge rousse, chevalier gambette, chevalier guignette, bécasse des bois, goéland cendré, goéland argenté, goéland marin, mouette rieuse, alouette haussecol, linotte à bec jaune...



Sanglier, chevreuil, écureuil, lapin de garenne, rat musqué, renard...



Chevalier gambette

## ▼ Attention fragile !

L'avocette s'est reproduite pour la première fois en baie de Somme en 1975. Après une période florissante jusqu'au milieu des années 1980, la population a décliné pendant dix ans. Seules les nouvelles mesures de gestion de l'eau ont permis un redressement. L'avocette reste donc une espèce sous haute surveillance.



Avocette

mares d'eau douce se comblent rapidement. Ceci explique l'entretien destiné à conserver le paysage dénudé originel. Les faisans occupent les zones sèches, tandis que bécassines des marais et vanneaux huppés se partagent les plus humides. Foulques, canards colverts et pilets exploitent les plans d'eau.

**(A partir de là, la marche dans le sable étant longue et difficile, vous pouvez choisir de retourner sur vos pas.) Quittez le complexe écologique du banc de l'Islette et de l'anse Bidard puis continuez tout droit 7 sur une zone battue par les flots.**

Les bouchots de moules attirent ici de nombreux goélands argentés et un groupe d'eiders à duvet parmi lequel les mâles, noirs et blancs, sont minoritaires.

**Un panneau indique l'entrée du chemin d'accès à la mer 8 que vous empruntez, vers la terre.**

Au sommet de la dune, un panorama superbe vous attend. Sur l'estran, à marée basse, s'alignent les bouchots de moules. Avant d'entrer dans la pinède, observez les pins ; ils sont alignés du petit vers le plus grand. Le vent et les embruns limitent le développement des arbres les plus proches de la mer.

**Enfoncez-vous dans la pinède 9.**

Après quelques centaines de mètres, des traces de sangliers, dont le passage répété forme un couloir, sont visibles sur le sol.

**Vous entrez dans un secteur de dunes couvertes de pelouses rases bordées de massifs arbustifs 10.**

Ici vivent, en faibles effectifs, le tarier pâtre, le traquet motteux et surtout l'engoulevent d'Europe. Vous ne verrez cette espèce qu'au coucher du soleil, de la mi-mai au mois de juillet, les jours doux et sans vent quand les oiseaux chassent en vol de gros insectes. La lande arbustive et le relief des dunes s'effacent progressivement du paysage 11.

**Après un dernier passage dans la pinède 12, vous sortez du sentier. Si vous n'avez pas laissé de véhicule sur le parking, vous devez encore parcourir 6 km. Prenez les chemins sur votre droite en contournant Saint-Quentin-en-Tourmont.**

Le sable a, jadis, enseveli à plusieurs reprises ce village. Dans les pâtures se trouvent les hensions, des chevaux d'origine locale,



© Voxinzebox

que les Haras de France ont reconnus comme race en 2003. En mai et juin, les orchidées sont en fleurs.

**Dépassez l'entrée du Parc du Marquenterre 13. Le chemin des Bergers est indiqué à droite 14.**

Les baies de l'argousier et du sureau attirent les pouillot fitis et les mésanges. Ces oiseaux suscitent eux-mêmes la convoitise de rapaces comme le faucon crécerelle ou l'épervier d'Europe.

Patrick Triplet, Grégory Cassoret et Grégory Rollion (Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard), François Sueur (Groupe Ornithologique Picard)

## Sauvegarder, protéger, conserver

Créée par décret ministériel du 21 mars 1994, la Réserve naturelle nationale de la baie de Somme a pour triple objectif de sauvegarder des espaces importants pour les oiseaux, de veiller à la pérennité de la colonie de phoques et d'assurer la conservation des éléments les plus rares de la flore locale.

